



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de sites industriels

Question écrite n° 13315

Texte de la question

M. Julien Dive appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la fermeture du site de l'entreprise Froneri à Beauvais, dans l'Oise. Le mercredi 10 octobre 2018, ses salariés ont en effet appris l'arrêt prochain de la production des glaces et sorbets vendus par la marque Nestlé. Au premier trimestre 2019, et compte tenu des propositions de reclassement en Bretagne, sur un autre site de l'entreprise, ce sont tout de même 219 postes qui seront supprimés. Au moment où l'Assemblée nationale a adopté la loi Pacte, qui vise à accompagner la croissance et la transformation des entreprises, chaque jour un exemple montre que la croissance ne bénéficie pas aux salariés français et que la transformation est malheureusement, et trop souvent, synonyme de cessation d'activité. Il demande au Gouvernement de détailler les prochaines actions qu'il souhaite mettre en place sur la question du maintien des sites et emplois industriels en France.

Texte de la réponse

La société FRONERI est une joint-venture entre Nestlé et le groupe britannique R&R. La société a annoncé le 10 octobre dernier son intention de fermer son usine de Beauvais et de centraliser sa production sur le site de Plouédern, dans le Finistère. Cette décision impactera 317 emplois ainsi qu'environ 50 intérimaires. Dans le même temps, 120 postes seront créés à Plouédern. Le Gouvernement est très attentif à la réorganisation du groupe FRONERI, et en particulier à la fermeture de cette usine qui avait déjà connu plusieurs plans sociaux. Les services de l'État exercent une grande vigilance dans le suivi de ce plan social. Nous attendons de l'entreprise qu'elle conduise un dialogue social de qualité dans cette procédure et que les salariés soient accompagnés de manière exemplaire par l'entreprise. Le Délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, M. Jean-Pierre Floris, a déjà eu un entretien avec le nouveau président de Nestlé France, M. Cornu, pour le lui dire. L'industrie française montre des signes de reprise. En 2017, le nombre de sites industriels créés a dépassé celui des sites fermés, avec un solde final pour l'année de 19 usines supplémentaires. Ce mouvement s'est accéléré, avec 16 ouvertures nettes pour les 9 premiers mois de 2018. Pour la première fois depuis 2000, l'industrie crée de l'emploi et, pour la cinquième année consécutive, les investissements industriels progressent. Le Gouvernement poursuit son action pour soutenir et remobiliser les seize filières industrielles du conseil national de l'industrie (CNI) et les accompagner sur la voie de l'industrie du futur. D'ici 2020, 10 000 PME pourront bénéficier d'un soutien dans l'appropriation des nouvelles technologies de production. Le programme des investissements d'avenir (PIA) sera mobilisé pour accompagner les projets de recherche et développement des filières et pour développer des plateformes numériques de filière. Le Gouvernement continuera ses efforts en vue d'aider l'industrie française à monter en gamme et à développer ses compétences. Si d'autres sites industriels à proximité étaient intéressés par une reprise du site de FRONERI ou de ses salariés, tout serait mis en œuvre afin de faciliter de tels projets, car la responsabilité de la société FRONIERI est également de favoriser le redéploiement industriel du site. Le Gouvernement et les services de l'État sont déterminés à accompagner l'entreprise pour maintenir un maximum d'activités sur le site FRONERI de Beauvais.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13315

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9196

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 114